Le Journal des décideurs

L'économiste du Togo

Premier Quotidien Economique du Togo- REC N°0650/07/09/22/HAAC - N°874 du Vendredi le 26 Juin 2026 Prix: 500 Fcfa

Site web: www.leconomistedutogo.tg

Plateforme Interopérable du Système de Paiement Instantané

Nouvelles échéances pour l'ouverture de la PI-SPI

• (Page 03)

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre sa séance du Jour

La Bourse Régionale des valeurs mobilières (BRVM) ouvre sa séance de cotation du jour ... • (Page 07)

Énergie

Le Brent de retour sous les 75 dollars le baril

C'est la première fois depuis le début de la guerre au Moyen-Orient que la référence mondiale du brut passe sous ce seuil. Le baril du ... • (Page 08)

Dette à 117,5 % du PIB

Pourquoi la France décroche par rapport à ses voisins

La dette française a augmenté à 3 536,1 milliards d'euros à la fin du premier trimestre 2026, pour s'établir à ... • (Page 08)

Togo / Accompagnement à l'Entrepreneuriat et à l'Innovation

• (Page 04)

Une nouvelle impulsion pour l'écosystème entrepreneurial

Protection des données

L'IPDCP outille ses premiers correspondants en entreprise

L'Instance de protection des données à caractère personnel (IPDCP) a formé sa première promotion de ... • (Page 02)

Santé

2ème Journées scientifiques de l'ASSAFETO

Plus de sages-femmes pour sauver davantage de vies. C'est autour de cette ambition forte que se sont tenues, du 22 au 24 juin 2026, les ... • (Page 04)

Bénin

Des opportunités de formation offertes à 2 500 jeunes en quête d'emploi

Les inscriptions sont ouvertes au Bénin pour 2 500 jeunes qui pourront accéder à des formations de reconversion ou à des stages d'apprentissage dans les secteurs de ... • (Page 06)

Coopératives apicoles

Les apiculteurs de Sotouboua appelés à produire 18.240 litres de miel

L'Union préfectorale des coopératives apicoles de Sotouboua (UPCAS) a exhorté ses membres à redoubler d'efforts pour produire 18.240 litres de miel et ... • (Page 11)

BB Lomé

Le DG Cyril Segonds effectue sa première tournée dans le Nord-Togo

Un mois après sa prise de fonction, le nouveau Directeur Général de BB Lomé, Cyril Segonds, a effectué une tournée dans le Nord-Togo. Une immersion terrain qui traduit sa volonté de bâtir un management de proximité, au plus près des réalités du marché.

• Junior Aredola

Une prise de fonction marquée par une immersion terrain. À peine installé à la tête de BB Lomé, Cyril Segonds imprime déjà sa marque. Le nouveau Directeur Général a choisi une approche peu conventionnelle pour ses premiers pas à la tête de l'entreprise : quitter les salles de réunion pour aller directement à la rencontre du terrain. Direction le Nord-Togo, de Kara à Dapaong, pour une tournée express placée sous le signe de l'écoute, de l'observation et de l'échange. Une démarche qui rompt avec les méthodes classiques de prise de fonction souvent centrées sur les rapports et les analyses chiffrées.

Aller à la rencontre des acteurs du marché

L'objectif de cette immersion était clair : rencontrer ceux qui font vivre la brasserie au quotidien. Clients, partenaires, consommateurs et collaborateurs ont ainsi été au cœur de cette tournée. Pour le nouveau patron de BB Lomé, comprendre les réalités du terrain constitue une étape essentielle pour orienter les décisions stratégiques de l'entreprise. Loin des tableaux de bord et des présentations PowerPoint, c'est dans les échanges directs que Cyril Segonds a choisi de construire ses premières convictions. Cette approche traduit une volonté de mieux cerner les attentes du marché, les habitudes de consommation et les défis opérationnels auxquels les équipes sont confrontées.

Management fondé sur la proximité

Cette tournée a également permis au Directeur Général de travailler au plus près des équipes commerciales sur le terrain, véritables relais de la marque auprès des consommateurs. En partageant leur quotidien, Cyril Segonds envoie un signal fort sur sa vision du leadership : un management basé sur la proximité, l'écoute et la collaboration. Cette posture met en lumière l'importance accordée aux équipes opérationnelles, considérées comme les premiers ambassadeurs des produits de la brasserie.

Stratégie tournée vers les réalités locales

Au-delà de la dimension commerciale, cette tournée dans le Nord-Togo revêt une portée symbolique importante. Elle traduit une volonté claire de BB Lomé de rester connectée à son marché et attentive aux réalités locales. Entreprise solidement ancrée dans le paysage économique togolais depuis plusieurs décennies, la brasserie entend continuer à évoluer en phase avec les habitudes de consommation et les mutations du marché. À travers cette démarche, BB Lomé réaffirme son ambition de consolider sa proximité avec les consommateurs et de maintenir son ancrage territorial. Comme le résume la brasserie, « une entreprise performante est une entreprise connectée à son terrain ». Une vision qui semble désormais guider les premiers pas de son nouveau Directeur Général.

Image du jour

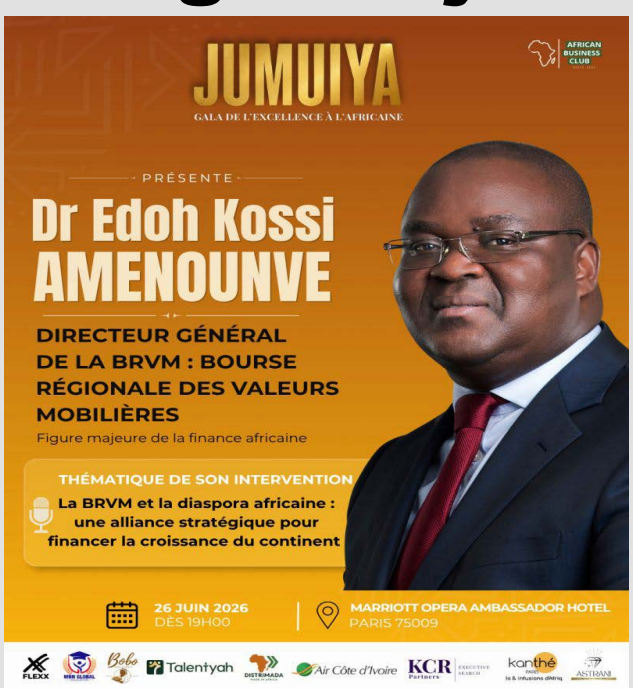

AUX DÉCIDEURS ...

L'Afrique entrepreneuriale se raconte

Il est des hommages qui dépassent la simple cérémonie pour devenir des marqueurs d'époque. Celui rendu par la Chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCI-Togo), le 20 juin 2026, à Gervais Koffi Djondo et au Dr Paul Kammogne Fokam appartient à cette catégorie rare d'événements où la reconnaissance se transforme en message politique et économique adressé à tout un continent.

Au-delà de la solennité de la rencontre, organisée sous l'impulsion des plus hautes autorités, c'est une idée forte qui s'est imposée : l'Afrique ne manque ni de visionnaires, ni de bâtisseurs, ni d'expériences réussies. Elle manque parfois de mise en récit structurée de ses propres réussites, capables d'inspirer, de guider et de structurer les trajectoires futures.
Le choix de Gervais Koffi Djondo et du Dr Paul Kammogne Fokam n'est pas anodin. Il renvoie à deux trajectoires qui ont profondément marqué l'architecture économique du continent.

D'un côté, Gervais Koffi Djondo, pionnier de l'intégration financière africaine, cofondateur d'Ecobank et promoteur d'ASKY Airlines, incarne cette génération qui a osé penser des institutions économiques transfrontalières à une époque où l'idée même d'intégration régionale relevait du pari. De l'autre, le Dr Paul Kammogne Fokam, fondateur d'Afriland First Bank et initiateur des Mutuelles Communautaires de Croissance (MC2), représente une autre voie tout aussi essentielle : celle de l'inclusion financière, de l'ancrage local et de la démocratisation du capital.

Deux trajectoires différentes, mais un même fil conducteur : la conviction que le développement africain ne viendra pas uniquement des politiques publiques ou de l'aide extérieure, mais de la capacité du continent à structurer ses propres instruments économiques. La présentation de l'ouvrage commun intitulé « Deux capitaines d'industrie se rencontrent » marque une rupture intéressante avec les formes classiques de narration entrepreneuriale. Comme l'a souligné le professeur Guy Missodey, il ne s'agit pas ici d'une simple autobiographie croisée, mais d'un texte à forte densité argumentative, construit autour de treize contributions alternées. Cette architecture donne au livre une dimension singulière : celle d'un laboratoire d'idées économiques.

Ce choix est loin d'être anecdotique. Dans un contexte africain où les récits de réussite sont souvent fragmentés ou individualisés, ce type d'ouvrage propose autre chose : une grille de lecture. Il ne raconte pas seulement des succès, il tente d'en dégager les logiques, les conditions et les exigences.

L'un des apports majeurs de cette initiative réside dans la clarification d'un concept souvent galvaudé : le panafricanisme économique. Les deux auteurs défendent une approche pragmatique, fondée sur la création de valeur, la compétitivité et la montée en capacité productive du continent. Il ne s'agit plus d'un panafricanisme émotionnel ou uniquement politique, mais d'un panafricanisme de résultats.

Dans un monde économique décrit comme un champ de compétition permanent, les auteurs invitent les entrepreneurs africains à se doter d'outils adaptés. Non pas pour imiter les modèles extérieurs, mais pour construire des stratégies endogènes capables de résister aux mutations globales. Au-delà des discours et des distinctions, cet hommage porte un message clair aux jeunes générations : l'Afrique ne se construira pas sans une élite entrepreneuriale solide, formée, structurée et consciente des enjeux mondiaux.

Le parcours de Djondo et de Fokam rappelle que l'entrepreneuriat africain n'est pas un phénomène récent ni improvisé. Il s'inscrit dans une histoire déjà longue, faite d'audace, d'innovation institutionnelle et de prise de risque.
En honorant ces deux bâtisseurs de l'économie africaine, la CCI-Togo ne célèbre pas seulement le passé. Elle interpelle le présent. Elle rappelle aux institutions, aux États, au secteur privé et aux universitaires que le développement est un effort collectif, où chaque acteur a un rôle structurant à jouer. Dans un contexte de transformations économiques accélérées, de concurrence mondiale accrue et de recherche de souveraineté économique, l'Afrique ne peut plus se contenter de subir les dynamiques extérieures. Elle doit les anticiper, les comprendre et, surtout, les influencer.

L'hommage rendu à Gervais Koffi Djondo et au Dr Paul Kammogne Fokam dépasse donc la reconnaissance individuelle. Il s'impose comme un signal : celui d'une Afrique qui regarde ses bâtisseurs non pas comme des symboles figés, mais comme des sources d'inspiration active. Et peut-être est-ce là l'essentiel : transformer la mémoire économique en levier d'avenir.

M.T

Le Togo en chiffres

DEMOGRAPHIE

	Pays	Afrique de l'Ouest	Afrique subsaharienne
Population (NU, 2023)	9,3 M	446 M	1,2 Md
Taux de croissance démographique (NU, 2023)	2,3%	2,3%	2,6%
Population en 2050 (estimations NU, 2023)	15,6 M	735 M	2,1 Mds
Taux de fertilité (NU, 2023)*	4,2	4,4	4,3
Mortalité infantile des enfants de moins de 1 an (NU, 2023)**	47	60	48
Taux de natalité chez les femmes âgées de 15 à 19 ans (2023, NU)***	77,1	91,2	94,4
Part de la population âgée de moins de 15 ans (NU, 2023)	39,9%	41,5%	41%
Espérance de vie à la naissance (NU, 2023)	62,7 ans	58,3 ans	62,1 ans
Part de la pop. urbaine (NU, 2023)	44,5%	49,5%	43,1%

* Nombre d'enfants par femme. ** Nombre de décès pour 1000 enfants. *** Nombre de naissances pour 1000 femmes

• Source : tresor.economie.gouv.fr

BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Dakar, le 25 juin 2026

COMMUNIQUE

Objet : Prolongation du délai de connexion à la Plateforme Interopérable du Système de Paiement Instantané de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) informe les banques, les établissements de monnaie électronique (EME), les établissements de paiement de l'Union ainsi que les institutions de microfinance supervisées par la Commission Bancaire de l'UMOA, de la prolongation du délai fixé pour la connexion à la Plateforme Interopérable du Système de Paiement Instantané (PI-SPI) de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

Lancée le 30 septembre 2025 par la Banque Centrale, PI-SPI constitue un pilier essentiel pour le développement de paiements instantanés, accessibles et sécurisés.

Au 24 juin 2026, quatre-vingt (80) participants connectés à la Plateforme ont permis à plusieurs millions de personnes d'accéder aux services de PI-SPI. En outre, soixante-quatorze (74) institutions sont en phase de test réel pour l'ouverture des services au public.

Afin de permettre aux établissements concernés d'achever leur intégration dans les meilleures conditions et d'assurer une qualité de service conforme aux exigences de la plateforme, la BCEAO fixe les nouvelles échéances suivantes pour l'ouverture effective des services PI-SPI :

- **30 septembre 2026** pour les banques et les établissements de monnaie électronique et de paiement ;
- **30 juin 2027** pour les institutions de microfinance soumises à la supervision de la Commission Bancaire de l'UMOA.

Les services compétents de la Banque Centrale restent mobilisés pour accompagner les participants dans leurs travaux d'intégration à PI-SPI.

A travers PI-SPI, la BCEAO réaffirme son engagement en faveur d'une innovation utile, au service de l'inclusion financière et de la modernisation des infrastructures de paiement, au bénéfice des acteurs économiques et des populations de l'Union.

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest

Avenue Abdoulaye FADIGA
BP 3108 – Dakar - Sénégal

Tél. (221) 33 839 05 00 / Fax. (221) 33 823 93 35
courrier.bceao@bceao.int - www.bceao.int

Accompagnement à l'Entrepreneuriat et à l'Innovation

Une nouvelle impulsion pour l'écosystème entrepreneurial togolais

Le Togo franchit une nouvelle étape dans la structuration de son écosystème entrepreneurial avec le lancement de la phase opérationnelle du programme de renforcement des capacités des Structures d'Accompagnement à l'Entrepreneuriat et à l'Innovation (SAEI). Une initiative visant à améliorer durablement l'accompagnement des startups et entreprises innovantes.

• *Junior Aredola*

Nouvelle dynamique pour l'écosystème entrepreneurial togolais. L'écosystème entrepreneurial togolais poursuit sa montée en puissance. Ce mercredi 24 juin 2026, une nouvelle étape a été franchie avec le lancement officiel de la phase opérationnelle du Programme de renforcement des capacités des Structures d'Accompagnement à l'Entrepreneuriat et à l'Innovation (SAEI), dans les locaux de Djanta Tech Hub. Cette initiative marque le début d'un processus stratégique destiné à renforcer les structures qui jouent un rôle central dans l'accompagnement des porteurs de projets, des startups et des entreprises innovantes au Togo.

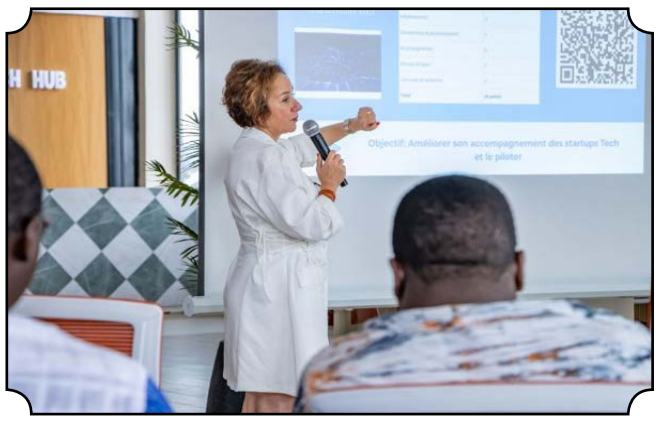

Mission intensive de trois jours pour neuf structures pilotes

Pendant trois jours, les neuf SAEI sélectionnées dans le cadre de cette phase pilote prendront part à une mission intensive axée sur le renforcement des compétences et l'amélioration des pratiques d'accompagnement entrepreneurial. L'objectif est clair : doter ces structures d'outils, de méthodes et de référentiels de qualité capables de professionnaliser davantage l'encadrement des entrepreneurs togolais. Cette phase pilote servira également de socle pour le déploiement progressif du programme Road to Label, conçu pour instaurer des standards élevés au sein de l'écosystème. Des ateliers pratiques pour améliorer la qualité de l'accompagnement Le programme s'articule autour de plusieurs activités clés, notamment des sessions de cadrage, des ateliers pratiques, des séances de codéveloppement ainsi que des travaux de planification opérationnelle. Ces différentes séquences permettront aux structures participantes de mieux intégrer les standards de qualité liés à l'accompagnement des startups et des entreprises innovantes. Il s'agit notamment d'améliorer les approches de mentorat, d'optimiser les mécanismes d'incubation et d'accélération, tout en renforçant l'impact des dispositifs de soutien déjà existants. Au-delà du transfert de compétences, cette démarche favorise également l'échange de bonnes pratiques entre les différentes structures d'accompagnement, dans une logique de collaboration et de mutualisation des expertises.

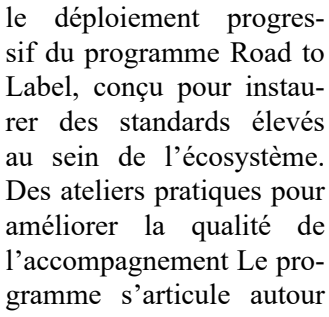

Ambition nationale pour un écosystème plus structuré

Portée par le Ministère de l'Efficacité du Service Public et de la Transformation Numérique, avec l'appui de ses partenaires, cette initiative s'inscrit dans une vision plus large de transformation numérique et de promotion de l'innovation. À travers ce programme, les autorités togolaises affichent une ambition claire : consolider les structures d'accompagnement afin de bâtir un écosystème entrepreneurial plus structuré, plus performant et durable.

Santé

2ème Journées scientifiques de l'ASSAFETO

Plus de sages-femmes pour sauver davantage de vies. C'est autour de cette ambition forte que se sont tenues, du 22 au 24 juin 2026, les 2èmes Journées scientifiques de l'Association des Sages-Femmes du Togo (ASSAFETO). Ouverte le lundi 22 juin par le ministre de la santé, de l'hygiène publique, de la couverture sanitaire universelle et des assurances, Jean-Marie Koffi Ewonoule TESSI, la rencontre place au centre des débats un enjeu majeur de santé publique : la réduction de la mortalité maternelle et néonatale.

• *Nicole Esso*

Professionnels de la santé, universitaires, chercheurs, partenaires techniques et financiers ainsi que décideurs du secteur sanitaire entendent, ont pendant trois jours, réfléchi aux stratégies susceptibles d'améliorer durablement la santé de la mère et du nouveau-né au Togo. Le thème retenu cette année, « Plus de sages-femmes pour les mères et les nouveaunés en vie au Togo », traduit l'urgence d'investir davantage dans les ressources humaines qualifiées, considérées comme un pilier essentiel des systèmes de santé performants. Dans son allocution de bienvenue, la présidente de l'ASSAFETO, Mme TCHAGNAO Léila, a exprimé sa reconnaissance au Gouvernement, aux partenaires et à l'ensemble des acteurs engagés pour leur accompagnement constant. Elle a rappelé que ces journées scientifiques visent non seulement à promouvoir la recherche et l'innovation, mais également à renforcer les compétences des sages-femmes afin d'améliorer la qualité des soins offerts aux femmes et aux nouveau-nés. Mme ADOM Aloutou, présidente du comité scientifique, a, pour sa part, présenté les objectifs de cette semaine scientifique, articulée autour de conférences, panels, tables rondes et communications scientifiques destinés à favoriser le partage d'expériences, la diffusion des bonnes pratiques et l'émergence de solutions adaptées aux défis actuels de la santé maternelle et néonatale.

La santé de la mère et de l'enfant demeure une priorité nationale

Procédant à l'ouverture officielle des travaux, le ministre TESSI a rappelé que la santé de la mère et de l'enfant demeure une priorité nationale, conformément à la vision du Président du Conseil, Son Excellence Président Faure Essozimna GNASSINGBE. Il a notamment évoqué les avancées enregistrées grâce au programme WEZOU, les efforts de recrutement et de formation du personnel de santé, ainsi que les initiatives visant une meilleure répartition des ressources humaines sur l'ensemble du territoire.

Sentinelles de la vie

« Chers sages-femmes, plus que des professionnels de la santé, vous êtes les sentinelles de la vie, les accompagnatrices des premiers instants de l'existence et les témoins privilégiés de l'espérance des familles. Votre rôle est irremplaçable », a déclaré le ministre, les invitant à faire de ces assises un cadre de partage d'expériences, de renforcement des capacités et d'innovation. Avant de clore ses propos, il a, de nouveau, insisté sur « davantage d'humanité, de compassion, d'empathie et une meilleure place à l'accueil dans le service de la sage-femme ». La cérémonie d'ouverture a également été marquée par la remise de distinctions honorifiques à plusieurs cadres, en reconnaissance de leur contribution remarquable au développement de la profession et à l'amélioration de la santé maternelle et néonatale au Togo.

Cours des devises du jeudi 25 juin 2026

DEVISE	ACHAT	VENTE
Euro	655,957	655,957
Dollar us	574,500	581,500
Yen japonais	3,540	3,600
Livre sterling	758,000	765,000
Franc suisse	708,750	714,750
Dollar canadien	402,500	409,500
Yuan chinois	84,000	85,750
Dirham Emirats Arabes Unis	156,000	158,750

Source: **BCEAO**

Le Togo en chiffres

Commerce extérieur du Togo (M USD, Banque Mondiale)

	2021	2022	2023
Exportations de biens et services (BM)	1 971	2 091	2 192
Importations de biens et services (BM)	2 833	3 259	3 441
Balance des biens et services (BM)	- 861	- 1 167	- 1 249

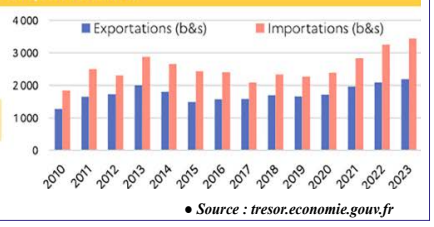

• *Source : tresor.economie.gouv.fr*

AMF-UMOA
AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS DE L'UNION MONÉTAIRE OUEST AFRICAINE

DECISION N° AMF-UMOA / 2026 / 164.

PORTANT AGRÉMENT DU FCP SOAGA EPARGNE SOUVERAINE EN QUALITÉ D'ORGANISME DE PLACEMENT COLLECTIF EN VALEURS MOBILIÈRES SUR LE MARCHÉ FINANCIER RÉGIONAL DE L'UMOA

L'Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest Africaine,

Vu le Traité révisé de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) du 12 juillet 2019, entré en vigueur le 1er octobre 2022, modifiant la dénomination du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) en Autorité des Marchés Financiers de l'UMOA (AMF-UMOA) ;

Vu la Convention du 03 juillet 1996 portant création du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers, notamment son Annexe portant composition, organisation, fonctionnement et attributions du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers ;

Vu le Règlement Général du 28 novembre 1997 relatif à l'Organisation, au Fonctionnement et au Contrôle du Marché Financier Régional de l'UMOA ;

Vu la Décision n° CM/08/09/2021 du 23 septembre 2021 portant modification des articles 72, 82 et 83 du Règlement Général relatif à l'Organisation, au Fonctionnement et au Contrôle du marché financier régional de l'UMOA ;

Vu la Décision n° CM/03/10/2025 du Conseil des Ministres de l'UMOA du 25 novembre 2025 portant nomination du Président de l'Autorité des Marchés Financiers de l'UMOA ;

Vu la Décision n° CREPMF/PCR/2018/01 du 13 juin 2018 portant modification de la décision R-77/P-CREPMF/39-2002 portant délégation de pouvoirs du Conseil Régional au Comité Exécutif et au Président ;

Vu l'Instruction n°64/2020/CREPMF du 10 décembre 2020 relative aux conditions de traitement des dossiers de demande d'agrément ou d'approbation ;

Vu l'Instruction n°66/CREPMF/2021 du 16 décembre 2021 relative aux Organismes de Placement Collectif et à leurs Sociétés de Gestion sur le marché financier régional de l'UMOA ;

Vu la demande d'agrément du FCP SOAGA EPARGNE SOUVERAINE présentée par la SGO SOAGA, en date du 04 février 2026 ;

Vu les délibérations du Comité Exécutif de l'AMF-UMOA, lors de sa 96ème réunion, tenue le 12 mai 2026, à Abidjan ;

DECIDE

Article 1er

Le Fonds Commun de Placement (FCP) SOAGA EPARGNE SOUVERAINE est agréé en qualité d'Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) sur le marché financier régional de l'UMOA.

L'agrément du FCP SOAGA EPARGNE SOUVERAINE est enregistré sous le numéro **FCP/2026-07**.

Article 2

Les caractéristiques du FCP SOAGA EPARGNE SOUVERAINE se présentent comme ci-après :

Dénomination	SOAGA EPARGNE SOUVERAINE
Type	Fonds Commun de Placement (FCP) « Obligations et Autres titres de Créance »
Promoteur	SGO Société Ouest Africaine de Gestion d'Actifs (SOAGA)
Valeur liquidative de démarrage	10 000 FCFA
Forme des parts	Les parts sont dématérialisées et inscrites au compte du souscripteur ouvert auprès de la SOAGA
Dépositaire	BTCC BOA CÔTE D'IVOIRE
Société de Gestion d'OPCVM	Société Ouest Africaine de Gestion d'Actifs (SOAGA)
Commissaires aux comptes	**Titulaire** : FIDUCIAIRE D'AFRIQUE, représenté par Madame Ellen TOGNISSO ADJAHI **Suppléant** : BENAUDIT-CONSULTEX, représenté par Monsieur Epiphane Okouma-KOUDESSI
Orientations de placement	**Titres de créance et instruments du marché monétaire** Le FCP SOAGA EPARGNE SOUVERAINE est en permanence investi à hauteur de 70% au moins de ses actifs, hors liquidité, en : • *Titres de créances d'Etat nouvellement émis, sous réserve que l'admission* visée sur un marché réglementé d'un État de l'Union soit obtenue dans un délai d'un an à compter de l'émission ; • *Titres de créances d'un Etat de l'UEMOA cotés à la BRVM ou sur tout autre* marché réglementé en fonctionnement régulier et ouvert au public au sein de l'UMOA et instruments émis sur le marché monétaire ; • Instruments du marché monétaire autres que ceux négociés sur un marché réglementé en fonctionnement régulier et ouvert au public au sein de l'UMOA qui soient émis ou garantis par une administration centrale, régionale ou locale ou la BCEAO ou par un organisme public international dont font partie un ou plusieurs États de l'Union. **Détention d'actions ou parts d'autres OPCVM ou FIA établis dans un Etat membre de l'UEMOA ou de droit étranger** Le Fonds pourra investir jusqu'à 10% de son actif net en parts ou actions d'OPCVM appartenant aux catégories approuvées par l'AMF-UMOA. Le Fonds pourra investir dans des OPC gérés par la SOAGA, des OPCVM agréés ou non par l'AMF-UMOA, conformément à la règlementation en vigueur.

	Dépôts et liquidités Conformément à la règlementation en vigueur, le Fonds peut détenir des liquidités (dépôts à vue et dépôts à terme) dans la limite de 20% maximum de son actif net auprès d'un seul et même établissement de crédit. **Emprunts d'espèces** Le Fonds peut avoir recours à des emprunts d'espèces, notamment pour faire face aux rachats de parts par les investisseurs ou en vue d'optimiser la gestion de la trésorerie du Fonds. Ces emprunts d'espèces sont autorisés pour autant qu'ils sont temporaires et représentent au maximum 10 % de l'actif net du Fonds.
Horizon de placement	Deux (02) ans, minimum
Valorisation	Quotidienne
Affectation de revenus	Capitalisation
Souscripteurs visés	Tous souscripteurs (Investisseurs professionnels ou non professionnels)
Lieux de souscription/rachat	Les demandes de souscription et de rachat sont reçues auprès de la SOAGA S.A *et de ses distributeurs*
Modalités de souscription/rachat	Les demandes de souscription et de rachat sont reçues auprès de SOAGA S.A et de ses distributeurs, *chaque jour ouvré de bourse de la BRVM, à l'exception des* jours fériés au Bénin. L'heure limite de centralisation des ordres de souscription ou de rachat est fixée à 9 heures GMT (soit 10 heures, heure du Bénin). Les ordres reçus avant l'heure limite de centralisation sont traités à la valeur liquidative de la veille. Ceux reçus après l'heure limite de centralisation sont traités à la valeur liquidative du jour de valorisation. Les souscriptions peuvent être réalisées par versement d'espèces sur le compte du Fonds, par chèque, par virement bancaire et/ou par apport de titres éligibles à l'actif du Fonds et pour des montants compatibles avec les limites d'investissements du Fonds sur ces instruments. Les souscriptions par apports de titres feront l'objet d'une vérification par le Commissaire aux Comptes qui devra établir, à cet effet, un rapport sous sa responsabilité. Le nombre de parts obtenu lors de la souscription par apports de titres sera le *rapport entre* : - le produit du nombre de titres apportés et leur cours au moment du transfert, diminués des frais de souscriptions et - la valeur liquidative du Fonds à la même date. Pour le calcul des ordres de souscriptions et de rachats reçus, la valeur de référence sera la dernière valeur liquidative connue, au moment de la réception : - des Fonds dans le cas d'une souscription ; - de l'ordre de rachat dans le cas d'un rachat. Le délai entre la date de centralisation de l'ordre de rachat et la date de règlement de cet ordre au porteur est de 72h. Si un ou plusieurs jours fériés s'intercalent dans ce cycle de règlement, alors ce *dernier sera décalé d'autant.* *Les rachats peuvent être suspendus, à titre provisoire par la Société de Gestion* quand des circonstances exceptionnelles l'exigent et si l'intérêt des porteurs de parts le requiert. L'AMF-UMOA qui est informée peut s'y opposer.
Frais de fonctionnement et de gestion	**Frais de gestion financière** : 0,75 % HT l'an sur l'actif net **Commission du dépositaire** : 0,10 % HT l'an sur l'actif en conservation **Honoraire des Commissaires aux comptes** : Forfait de 2 000 000 FCFA HT, l'an **Redevance annuelle de l'AMF-UMOA** : Forfait de 1 000 000 FCFA **Commission sur actifs due à l'AMF-UMOA** : 0,01 % l'an sur l'actif sous gestion hors OPCVM et liquidité

	Commission de surperformance : Néant
Commission de souscription non acquise à l'OPCVM	1 % HT
Commission de souscription acquise à l'OPCVM	Néant
Commission de rachat non acquise à l'OPCVM	0,5 % HT
Commission de rachat acquise à l'OPCVM	Néant

Article 3

Le Prospectus du FCP SOAGA EPARGNE SOUVERAINE est visé sous le numéro **FCP/2026-07/P-01-2026**.

Article 4

Toute modification portant sur les éléments caractéristiques qui figurent dans le dossier initial de la demande d'agrément du FCP SOAGA EPARGNE SOUVERAINE doit être soumise à l'approbation préalable de l'AMF-UMOA.

Article 5

La Décision portant agrément du FCP SOAGA EPARGNE SOUVERAINE doit faire l'objet de publication au Bulletin Officiel de la Cote (BOC) de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) au plus tard quatre-vingt-dix (90) jours après sa notification. Elle sera également publiée sur le site de l'AMF-UMOA.

Article 6

La présente Décision prend effet à compter de sa date de signature.

Fait à Abidjan, le 15 MAI 2026

Pour l'Autorité des Marchés Financiers de l'UMOA,
Le Président

Kossi TENOU

Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest Africaine ★ Le Président 01 BPM 1878 ABIDJAN 01

République de Côte d'Ivoire | Abidjan Plateau Avenue Joseph ANOMA | 01 BPM 1878 Abidjan 01
www.amf-uemoa.org

Ghana,

Un nouveau programme, offre des compétences et des financements

Le 10 juin 2026 à Accra, lors d'une réunion organisée à l'hôtel La Palm Royal Beach, des représentants du gouvernement, des partenaires du développement et des agences d'exécution ont tracé une ambition commune : offrir à un plus grand nombre de femmes et de jeunes ghanéens les compétences, financements et appuis dont ils ont besoin pour bâtir leurs propres moyens d'existence, développer leurs activités et contribuer à des communautés plus fortes.

● *Nicole Esso*

Cette ambition partagée compte désormais un instrument : le Programme pour l'emploi des femmes et des jeunes et la cohésion sociale au Ghana (GWYESCO), soutenu financièrement par le Groupe de la Banque africaine de développement et lancé officiellement à cette occasion. Le programme, qui doit se dérouler jusqu'en 2029, vise à élargir les perspectives économiques des femmes et des jeunes ghanéens, en particulier dans les communautés vulnérables et mal desservies, où le chômage, l'accès limité aux financements et les pressions sociales freinent leur potentiel. Le programme, qui est mis en œuvre par le Fonds d'investissement social, avec le ministère des Finances comme agence d'exécution, bénéficie d'un don du Groupe de la Banque africaine de développement de plus de 71 millions de dollars américains. Il devrait soutenir la création d'emplois, le développement des compétences, l'entrepreneuriat, l'accès au financement et le renforcement de la résilience dans tout le pays. Pour Abass-Adams Nurudeen, directeur général du Fonds d'investissement social et coordonnateur du projet GWYESCO, le programme repose sur une conviction simple mais forte : lorsque les femmes et les jeunes disposent de compétences adaptées au marché, d'opportunités de financement et d'espoir, les communautés et les pays se développent. Halimah Hashi, représentante pays du Groupe de la Banque africaine de développement au Ghana, lors du lancement du programme GWYESCO, Accra, 10 juin 2026La responsable du bureau pays du Groupe de la Banque africaine de développement au Ghana, Halimah Hashi, a qualifié le lancement officiel du programme de « pas décisif vers la transformation de la vie des femmes et des jeunes au Ghana et vers le renforcement des fondements d'une croissance inclusive et de la cohésion sociale ».

Un objectif de plus de 28 000 créations d'emplois directs

Le programme devrait créer plus de 28 000 emplois directs et 6 000 emplois indirects. Il doit permettre de rénover et d'équiper dix centres d'enseignement et de formation techniques et professionnels, où les femmes et les jeunes seront formés aux sciences, à la technologie, à l'ingénierie et aux mathématiques, ainsi qu'aux compétences créatives et numériques, y compris l'intelligence artificielle. Au-delà des salles de classe et des centres de formation, le projet GWYESCO cible les exploitations agricoles, les entreprises et les communautés locales. Il vise à soutenir les femmes et les jeunes dans l'agro-industrie et les chaînes de valeur agricoles, notamment l'aviculture, la pêche, l'élevage et l'apiculture. Pour le Groupe de la Banque africaine de développement, ce programme s'inscrit également dans le prolongement d'un partenariat de longue date avec le Ghana, qui a commencé en 1973. Mme Hashi a indiqué que le projet GWYESCO était aligné sur les priorités de développement du Ghana, notamment les programmes « Big Push » et « Économie 24 heures sur 24 », ainsi que sur la stratégie de l'institution panafricaine visant notamment à tirer parti du potentiel démographique de l'Afrique et à bâtir des économies résilientes.

Nigeria

229 millions $ de la BEI pour le financement des PME

Au Nigeria, les PME représentent environ 96 % des entreprises et contribuent au développement du pays ainsi qu'à la création d'emplois. Cependant, elles continuent de faire face à des difficultés pour accéder à des financements à long terme.

La Development Bank of Nigeria (DBN) et la Banque européenne d'investissement (BEI) ont signé un accord de financement de 200 millions d'euros (soit 229,20 millions $) en faveur des petites et moyennes entreprises (PME), selon un communiqué publié le jeudi 18 juin 2026. Ce financement est destiné à renforcer l'accès au crédit pour les micro, petites et moyennes entreprises, ainsi que pour les entreprises de taille intermédiaire, en particulier celles actives dans les secteurs de l'agriculture, des énergies renouvelables, de la digitalisation et de l'innovation. Un accent particulier est mis sur l'entrepreneuriat féminin, qui recevra une part significative de l'enveloppe. L'objectif est de promouvoir une croissance inclusive, de renforcer la sécurité alimentaire et de soutenir des projets qui réduisent les émissions de carbone tout en améliorant la résilience climatique des communautés vulnérables. « Ce partenariat souligne l'engagement de DBN à accélérer la transition du Nigeria vers une économie durable, axée sur l'innovation et le numérique, à créer des emplois et à améliorer les conditions de vie. Il s'inscrit dans la vision de DBN, qui vise à soutenir la croissance verte et la transformation numérique », a déclaré le directeur général de la Banque de développement du Nigeria, Tony Okpanachi. Les PME constituent l'essentiel du tissu entrepreneurial nigérian. Elles stimulent le développement économique en créant des emplois, favorisent l'innovation et soutiennent les économies locales. Cependant, elles continuent de rencontrer des difficultés pour accéder à des financements à long terme. Le déficit de financement constitue un problème structurel, nourri par la perception élevée du risque, les exigences de garanties et l'incertitude économique qui caractérisent le système bancaire. Cette situation freine leur potentiel de croissance, compromet leur survie, réduit leur compétitivité et limite leur capacité à contribuer pleinement à la création de richesse.

Avec Agence Ecofin

Bénin

Des opportunités de formation offertes à 2 500 jeunes en quête d'emploi

Les inscriptions sont ouvertes au Bénin pour 2 500 jeunes qui pourront accéder à des formations de reconversion ou à des stages d'apprentissage dans les secteurs de l'agriculture et des énergies renouvelables.

● *Vivien Atakpabem*

Soutenu par la Banque africaine de développement et le Gouvernement du Bénin, le Projet de développement des compétences pour l'emploi dans les secteurs prioritaires (PDCESP-I) entend offrir de nouvelles perspectives à des jeunes en quête de qualification et d'insertion professionnelle. Tout le long du mois de juin 2026, les jeunes intéressés peuvent déposer leurs candidatures sur cette plateforme dédiée.

Une campagne nationale pour informer et mobiliser les jeunes

D'un coût global de 57,7 milliards de FCFA, le projet associe des investissements dans les infrastructures de formation et un appui direct à l'insertion professionnelle des jeunes. Son volet infrastructure prévoit notamment la construction de lycées techniques agricoles et professionnels dans trois communes. La composante mise en œuvre par l'Agence de développement de l'enseignement technique et de la formation professionnelle (ADET) bénéficiera à 2 500 jeunes sur l'ensemble du territoire national, dont 30 % de femmes. Parmi eux, 1 500 diplômés sans emploi suivront des formations de reconversion professionnelle, tandis que 1 000 jeunes peu ou pas instruits effectueront des stages d'apprentissage en entreprise. Pour une large diffusion de cette opportunité, l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE), en partenariat avec l'ADET, a mené du 1er au 5 juin 2026 une campagne nationale d'information dans les 77 communes du pays. Organisées dans les mairies avec l'appui des autorités locales et des équipes de la Banque africaine de développement, les séances ont permis de présenter aux jeunes les formations proposées, les critères d'éligibilité et les modalités d'inscription.

Un investissement en faveur du capital humain

Cette initiative s'inscrit dans les efforts du gouvernement du Bénin et de la Banque africaine de développement pour renforcer les compétences des jeunes et faciliter leur accès à l'emploi. En soutenant la formation et l'apprentissage dans des secteurs porteurs, le projet aide les jeunes à mieux se préparer au marché du travail et à élargir leurs perspectives professionnelles. Les jeunes intéressés peuvent déposer leur candidature jusqu'au 30 juin 2026, sur la plateforme SICA-ANPE.

BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

BRVM – BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES – Afrique de l'Ouest

mercredi 24 juin 2026 — N° 117

BRVM COMPOSITE	442,11
Variation Jour	-0,39 %
Variation annuelle	27,87 %

BRVM 30	207,05
Variation Jour	-0,37 %
Variation annuelle	24,55 %

BRVM PRESTIGE	172,38
Variation Jour	-0,73 %
Variation annuelle	19,50 %

Evolution des indices

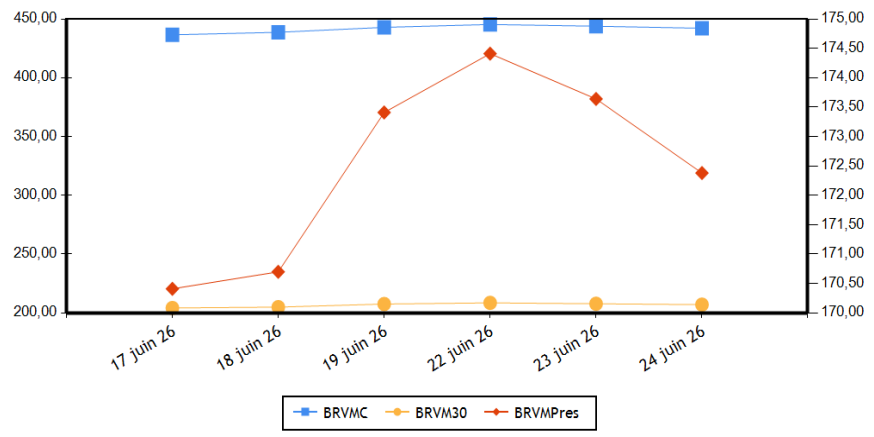

Volumes et valeurs transigés

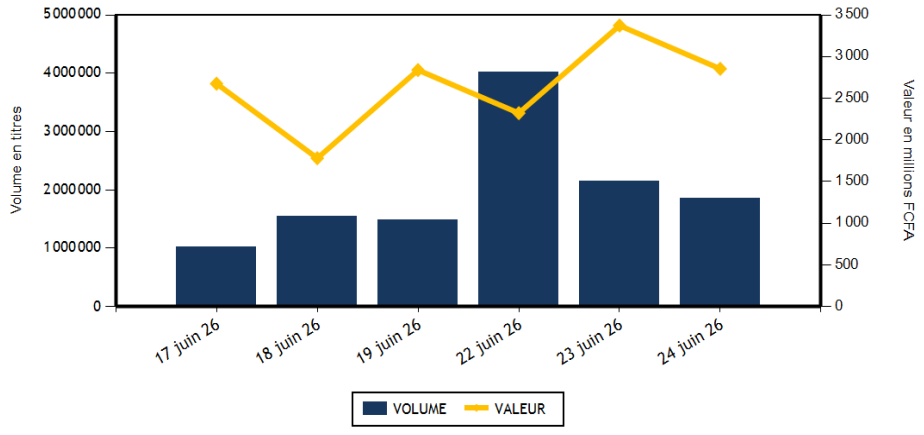

Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	17 031 525 841 419	-0,39 %
Volume échangé (Actions & Droits)	1 708 914	-17,08 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	1 942 999 172	-22,98 %
Nombre de titres transigés	47	0,00 %
Nombre de titres en hausse	17	6,25 %
Nombre de titres en baisse	17	-29,17 %
Nombre de titres inchangés	13	85,71 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	13 112 295 492 455	-0,06 %
Volume échangé	140 318	57,86 %
Valeur transigée (FCFA)	910 515 271	7,12 %
Nombre de titres transigés	7	40,00 %
Nombre de titres en hausse		
Nombre de titres en baisse	2	-50,00 %
Nombre de titres inchangés	5	400,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
BANK OF AFRICA ML (BOAM)	4 755	7,46 %	18,88 %
ECOBANK TRANS. INCORP. TG (ETIT)	37	5,71 %	60,87 %
BANK OF AFRICA NG (BOAN)	4 180	4,89 %	60,15 %
SETAO CI (STAC)	3 640	4,30 %	174,72 %
ERIUM CI (Ex AIR LIQUIDE CI) (SIVC)	2 730	4,00 %	72,78 %

PLUS FORTES BAISSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
CFAO MOTORS CI (CFAC)	1 550	-7,46 %	8,39 %
FILTISAC CI (FTSC)	1 955	-6,01 %	-11,94 %
ORANGE COTE D'IVOIRE (ORAC)	16 145	-3,29 %	13,30 %
SERVAIR ABIDJAN CI (ABJC)	3 305	-2,65 %	13,97 %
BICI CI (BICC)	27 760	-2,46 %	42,76 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	12	172,38	-0,73 %	19,50 %	54 531	743 347 145	12,83
BRVM-PRINCIPAL (**)	35	316,29	0,28 %	45,32 %	1 654 383	1 199 652 027	16,68

INDICE TOTAL RETURN

Base = 100 au 02 janvier 2025	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM – COMPOSITE TOTAL RETURN (**)	47	175,02	-0,39 %	31,46 %	1 708 914	1 942 999 172	14,03

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 02 janvier 2025	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - TELECOMMUNICATIONS	3	105,43	-1,47 %	11,10 %	10 862	217 582 855	10,49
BRVM - CONSOMMATION DISCRETIONNAIRE	7	194,04	-4,34 %	12,15 %	21 349	46 991 585	53,37
BRVM - SERVICES FINANCIERS	16	202,76	0,42 %	39,01 %	1 530 058	927 743 172	14,35
BRVM - CONSOMMATION DE BASE (**)	9	279,79	0,08 %	29,48 %	42 425	463 665 065	9,92
BRVM - INDUSTRIELS	6	221,73	0,25 %	67,56 %	91 821	230 287 485	19,86
BRVM - ENERGIE	4	156,93	-0,03 %	41,49 %	8 212	31 507 905	17,52
BRVM - SERVICES PUBLICS	2	226,72	1,51 %	114,09 %	4 187	25 221 105	20,88

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché (**)	14,03
Taux de rendement moyen du marché	6,42
Taux de rentabilité moyen du marché	6,28
Nombre de sociétés cotées	47
Nombre de lignes obligataires	209
Volume moyen annuel par séance	1 694 753,00
Valeur moyenne annuelle par séance	2 801 548 681,91

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	58,89
Ratio moyen de satisfaction	23,73
Ratio moyen de tendance	40,29
Ratio moyen de couverture	248,19
Taux de rotation moyen du marché	0,15
Prime de risque du marché	1,38
Nombre de SGI participantes	35

Entreprises

Le groupe AFD et CCI France International signent un accord de partenariat stratégique

Le groupe Agence française de développement (AFD) et CCI France International ont procédé mardi 23 juin, à l'issue de l'Assemblée générale des CCI FI, à la signature de leur accord de partenariat stratégique. Cet accord marque une étape significative dans le renforcement de la coopération entre le premier réseau français d'entreprises à l'international et l'acteur public de référence du financement du développement.

Il engage les deux institutions sur un programme commun visant à mieux mobiliser les entreprises françaises - notamment les PME et ETI - en faveur de l'investissement solidaire et durable, dans les pays d'intervention partagés du groupe AFD.

Un partenariat fondé sur une relation de travail croissante

Fondée en 1907, CCI France International regroupe et anime 122 Chambres de Commerce et d'Industrie Françaises à l'International (CCIFI) dans 98 pays, avec plus de 37 300 membres. Acteur clé de la Team France, le réseau CCIFI aide les entreprises françaises à s'implanter et à se développer à l'international. Le groupe AFD, de son côté, finance et accélère les transitions pour un monde plus juste, sûr et résilient, et s'est imposé comme une plateforme de mobilisation des entreprises françaises en faveur du développement durable. Entre 2020 et 2025, les outils financiers du Groupe AFD ont ainsi généré plus de 12 milliards d'euros de retombées économiques pour les entreprises françaises, dont 7 milliards en Afrique. Leurs activités respectives se révèlent complémentaires : là où le groupe AFD apporte des financements publics, des instruments de garantie et une expertise sectorielle, le réseau des CCIFI contribue au soutien et au développement des entreprises françaises grâce à sa connaissance approfondie des marchés locaux et à son ancrage au sein des communautés d'affaires françaises à l'international.

Trois axes structurants de coopération

Renforcement de la mobilisation des entreprises françaises. Dans la continuité du Comité de politique commerciale extérieure (CPCE) de janvier 2026, les deux opérateurs intensifient leurs relations avec les entreprises françaises selon un triple objectif : mieux mobiliser les PME et ETI en faveur de l'investissement solidaire et durable (ISD), valoriser l'expertise privée française dans les projets financés et maximiser les retombées économiques. Coordination renforcée dans le cadre de la Team France. Les deux institutions s'engagent à articuler leurs actions au sein de la Team France, en s'appuyant sur la lettre bi-timbre signée en janvier 2025 entre la DG Trésor, Bpifrance Assurance Export et le groupe AFD. Une quarantaine de projets co-identifiés couvrant une diversité de géographies et de secteurs (ville durable, santé, agriculture, transport, numérique, transition énergétique) illustrent déjà le potentiel de ces synergies. Un partenariat au service du développement des entreprises françaises à l'international. Ce partenariat vise à structurer un cadre de coopération renforcé entre le groupe AFD et les CCI françaises à l'étranger au service du développement économique et des grandes transitions. Il permettra notamment d'identifier et d'accompagner les entreprises françaises et locales porteuses de solutions innovantes, de favoriser leur accès aux opportunités liées aux projets soutenus par le groupe AFD et de renforcer leur visibilité à l'international. Ce partenariat contribuera également à développer les synergies entre Proparco, Expertise France et le réseau des CCIFI.

Avec afd.fr

Dette à 117,5 % du PIB

Pourquoi la France décroche par rapport à ses voisins

La dette française a augmenté à 3 536,1 milliards d'euros à la fin du premier trimestre 2026, pour s'établir à 117,5 % du PIB, selon l'Insee. « Depuis quelques années la France décroche de la moyenne européenne », souligne l'économiste Mathieu Plane.

La dette continue de se creuser en France. Elle a augmenté à 3 536,1 milliards d'euros à la fin du premier trimestre 2026, pour s'établir à 117,5 % du produit intérieur brut (PIB), annonce l'Insee ce jeudi 25 juin. Cela représente une augmentation de 75,6 milliards d'euros par rapport au quatrième trimestre 2025. À cette période, le ratio de dette publique était de 115,7 % du PIB. La dette française a continué à grimper par rapport à fin 2024, où elle était de 3 306,1 milliards et pesait 112,6 % du PIB. « La France est aujourd'hui dans une situation assez délicate en termes de dette, parce qu'on n'est pas du tout dans une zone de stabilité ou de décrue », explique l'économiste Mathieu Plane, directeur adjoint du département analyse et prévision de l'OFCE.

Le deuxième déficit le plus élevé de la zone euro

Entre 2019 et 2025, la France a connu « la plus forte progression après celle de la Finlande » de sa dette en points de PIB, relève ainsi le spécialiste des finances publiques François Ecalle. « Ce qui l'explique, c'est le niveau du déficit », et « la plupart des gouvernements en sont responsables depuis 50 ans », estime-t-il. Deuxième économie de la zone euro derrière l'Allemagne, la France en est l'un des cancres budgétaires. Elle affiche le deuxième déficit le plus élevé, à 5,1 % du PIB en 2025, derrière la Belgique (5,2 %). Un niveau trop important pour lui permettre de stabiliser sa dette, la troisième plus élevée (par rapport au PIB) après celles de la Grèce et de l'Italie. « Notre position relative, par rapport aux autres pays, s'est nettement dégradée », renchérit Bruno Cavalier, économiste chez Oddo BHF.

La tâche s'annonce ardue

Le gouvernement veut afficher une trajectoire vertueuse. Il s'est fixé comme objectif un déficit à 5 % en 2026, avec une dette à 118,4 % du PIB. Il prévoit ensuite de ramener son déficit sous 3 % en 2029, avec une dette stabilisée à 118 % du PIB. Mais la tâche s'annonce ardue. Selon une étude réalisée par quatre économistes de l'Institut des politiques macroéconomiques et internationales (i-MIP), il existerait un peu plus d'une chance sur deux (55 %) de rater la cible des 118 % du PIB en 2029. Le redressement des finances publiques est d'autant plus complexe que le gouvernement, en quête d'un budget pour 2027, dont il doit présenter les grandes lignes mi-juillet, a promis d'éviter les hausses d'impôts. Dans un courrier envoyé à ses ministres, le Premier ministre Sébastien Lecornu les a exhortés récemment à calmer les ardeurs dépensières de leurs administrations. Pour faire le point sur la situation, il réunira prochainement un Comité d'alerte des finances publiques. Ce comité devrait être l'occasion d'annoncer de nouvelles coupes budgétaires pour compenser le coût de la guerre au Moyen-Orient, après déjà 6 milliards d'euros d'économies présentées en avril.

(Avec AFP)

Énergie

Le Brent de retour sous les 75 dollars le baril

C'est la première fois depuis le début de la guerre au Moyen-Orient que la référence mondiale du brut passe sous ce seuil.

Le baril du pétrole Brent, référence mondiale du brut, est tombé mercredi sous la barre des 75 dollars pour la première fois depuis le début de la guerre au Moyen-Orient, le marché se montrant rassuré par la reprise progressive du trafic dans le détroit d'Ormuz. Les passages de navires via ce détroit stratégique ont augmenté depuis la signature du protocole d'accord entre les Etats-Unis et l'Iran mercredi dernier pour mettre fin au conflit, mais le flux reste inférieur à celui d'avant-guerre, selon les données de Kpler. Concernant le brut, «les estimations indiquent qu'environ 6 à 7 millions de barils par jour de pétrole ont transité par le détroit ces derniers jours», affirment les analystes d'ING.

Optimisme du marché

C'est encore loin des près de 20 millions de barils par jour qui y transitaient avant le début de la guerre au Moyen-Orient. Mais depuis le début de ce conflit, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis ont considérablement augmenté leurs exportations d'or noir via des pipelines et des ports permettant de contourner le détroit d'Ormuz. Par ailleurs, «le marché envisage l'avenir avec optimisme, l'Iran étant susceptible d'accroître ses ventes de pétrole à l'échelle mondiale à la suite de la levée des sanctions américaines» sur les exportations d'hydrocarbures iraniens pendant une période de 60 jours, soulignent les analystes de Mind Energy. D'autres facteurs jouent en faveur de la baisse des cours, comme les flux provenant des réserves stratégiques et la demande chinoise qui demeure plus faible qu'avant la guerre. Par ailleurs, «en Russie, les inquiétudes concernant l'approvisionnement en produits raffinés continuent de s'accentuer sur fond d'attaques ukrainiennes persistantes contre les infrastructures énergétiques russes», notent les analystes d'ING. Moscou a déjà imposé des restrictions à l'exportation d'essence et de kérosène, et le gouvernement «envisagerait désormais d'interdire les exportations de diesel», ce qui «a augmenté l'écart de prix entre le diesel et le Brent» mardi, précisent-ils. Le diesel, en temps normal déjà plus cher que le brut, est donc encore plus coûteux en comparaison.

Avec lematin.ch

Alerte

Les enfants, nouvelles cibles des guerres contemporaines

Salles de classe, maternités, terrains de jeu et hôpitaux se transforment de plus en plus en champs de bataille. Pour les Nations Unies, les enfants ne sont plus seulement les victimes collatérales des guerres : ils sont devenus l'une des principales cibles des belligérants. Le constat est sans précédent.

En 2025, les Nations Unies ont vérifié 38 558 violations graves commises contre 24 174 enfants, un record depuis la création, il y a 30 ans, du mécanisme chargé de les documenter. Enfants tués ou mutilés, recrutés de force, violés, enlevés, privés d'école, de soins ou d'aide humanitaire : derrière ces chiffres, les responsables onusiens voient moins une aggravation quantitative qu'une transformation profonde de la manière dont les guerres sont désormais menées. « L'inaction n'est pas le résultat de l'ignorance », a lancé mercredi, devant le Conseil de sécurité, Vanessa Frazier, la responsable des Nations Unies pour les enfants et les conflits armés. « C'est un choix politique délibéré ».

Ce basculement apparaît d'abord dans l'identité des responsables. Pour la première fois depuis que les Nations Unies publient ce rapport annuel, les forces gouvernementales ont commis davantage de violations graves contre les enfants que les groupes armés non étatiques. Elles sont notamment responsables de la majorité des enfants tués ou mutilés, des attaques contre les écoles et les hôpitaux, ainsi que des entraves à l'acheminement de l'aide humanitaire. Pour Vanessa Frazier, il ne s'agit pas d'une simple évolution statistique, mais d'un renversement des responsabilités. « Lorsque les États deviennent les principaux auteurs de violations contre les enfants, cela révèle un mépris profond du droit international humanitaire et des droits humains », a-t-elle averti. « Les générations futures nous jugeront sur cet effondrement de notre humanité collective ».

L'aide humanitaire devient un champ de bataille

La guerre ne se joue plus seulement sur le terrain des armes. Elle passe aussi par le contrôle de l'aide. En 2025, les Nations Unies ont recensé plus de 8 300 entraves à l'accès humanitaire : convois bloqués, restrictions administratives, attaques contre les opérations de secours ou personnels humanitaires tués et détenus. Plus de 325 travailleurs humanitaires, dont des employés des Nations Unies, ont perdu la vie au cours de l'année. Les conséquences se lisent dans la vie quotidienne des enfants. Moins de nourriture, moins de soins, moins de vaccins, moins d'éducation. « Quand l'aide est bloquée, les enfants meurent », a résumé Vanessa Frazier. « Quand les convois sont attaqués, les enfants ont faim. Quand les travailleurs humanitaires sont tués, les enfants sont privés de vaccination, de soutien psychologique, d'école et d'espoir ». La violence sexuelle suit la même logique.

Les preuves ne suffisent plus

Les responsables des Nations Unies soulignent que les mécanismes de protection produisent encore des résultats. Plus de 13 000 enfants ont quitté des forces ou groupes armés en 2025 et bénéficié de programmes de réinsertion. Plusieurs gouvernements et groupes armés ont également engagé de nouveaux plans d'action avec les Nations Unies afin de prévenir les violations et d'obtenir leur retrait des listes du Secrétaire général. Pour Catherine Russell, ces avancées démontrent que les outils internationaux fonctionnent lorsqu'ils bénéficient d'un véritable soutien politique. Mais les coupes budgétaires qui frappent l'aide humanitaire risquent d'affaiblir ces progrès au moment même où les besoins explosent. « Personne ne peut prétendre qu'il ne sait pas ce qui se passe », a insisté la directrice générale de l'UNICEF, appelant les États à renoncer aux transferts d'armes « lorsqu'il existe un risque manifeste qu'elles puissent servir à commettre ou faciliter des violations graves contre des enfants ».

Avec news.un.org

HOROSCOPE finance

Bélier Votre équilibre financier risque de souffrir de cet impact de Saturne. Ne vous affolez pas : tout ira bien si vous mettez de l'ordre dans vos finances et gérez sagement votre budget. Seuls les natifs irresponsables risquent quelques problèmes.

Taureau Cette journée, placée sous l'égide de Jupiter, favorisera la fortune de tous les natifs du signe, notamment en raison de spéculations réussies, de chance aux jeux de hasard. Vous serez habile dans vos négociations et transactions diverses, et les rencontres opportunes vous serviront.

Gémeaux De nombreuses activités liées aux finances seront particulièrement favorisées ce jour, notamment le commerce et les voyages. Des transactions immobilières pourront enfin aboutir comme vous le souhaitiez.

Cancer Les astres n'étant pas cléments avec vous sur le plan financier aujourd'hui, vous devrez concentrer vos efforts en vue d'améliorer votre situation. Vous avez les qualités requises pour arriver. Cependant, attention à ne pas compromettre vos chances en recourant à n'importe quel procédé. Soyez raisonnable ; et surtout ne vous jouez pas des lois, car cela est susceptible de ne vous amener que des ennuis.

Lion La chance sera de votre côté dans une mise de fonds en commun ou dans une discussion financière. Avec l'appui total de Saturne, vous pourrez prendre des risques.

Vierge Attention, ne mélangez pas les questions d'argent avec le sentiment, car cela risque de vous causer des problèmes difficiles à résoudre. Aussi, évitez d'accorder un prêt d'argent, car il est possible qu'il ne vous soit jamais remboursé malgré la bonne volonté réelle du débiteur.

Balance Evitez toute opération financière compliquée aujourd'hui. Même si la chance vous sourit à certaines occasions, contentez-vous de vos rentrées habituelles, qui seront suffisantes, et ne prenez pas de risque dans des spéculations douteuses.

Scorpion Avec Uranus et Jupiter influençant votre vie financière, vous ne devriez pas avoir à vous plaindre. Attention simplement à ne pas prendre de décisions trop rapides concernant des placements ou des investissements. Vous manquerez parfois de recul et risquez de vous embarquer à l'aveuglette sur une route sans issue. Prenez conseil de personnes avisées, et tout ira bien.

Sagittaire Méfiez-vous de votre côté cigale. A force de vivre au jour le jour, vous risquez fort de vous retrouver dans une impasse. Peut-être devrez-vous prendre des mesures draconiennes pour faire des économies.

Capricorne La planète Saturne influencera favorablement le secteur des finances, ce qui promet une augmentation de vos revenus. N'hésitez pas à vous inscrire dans des stages de formation, car c'est principalement votre savoir qui sera à l'origine de votre fortune.

Verseau Vous aurez davantage confiance en vous, et davantage de flair, ce qui vous permettra de mieux sentir les occasions réellement intéressantes. Vous prendrez, d'instinct, les décisions qui vous profiteront le plus. Par ailleurs, ce climat astral vous protégera sur le plan immobilier ou foncier. Il pourra correspondre à des acquisitions ou des ventes réalisées dans de bonnes conditions.

Poisson Vos difficultés financières actuelles dureront encore quelque temps. Avec l'obstruction de Neptune, vous ne pourrez pas compter sur la solidarité familiale pour vous sortir de ce mauvais pas.

L'économiste du Togo

Premier Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC

Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières
Edité par l'Agence de communication « CHEZ VOUS TOGO »
N° RCCM : TG-LFW-01-2022-B12-01207
Adresse : Agoè Assiyéyé non loin de la Poste
Email : contact@leconomistedutogo.tg
Site web : www.leconomistedutogo.tg
REC N°0650 / 07 / 09 / 2022 / HAAC

Directeur Général
Léonard DOSSOU
(+228 96 26 05 15)
Administrateur Délégué
Anicet Carlos OKE
(+228 91 46 14 79)
Directeur de Publication
TIGOSSOU Midas K.A
(+228 90 16 47 09)
Rédacteur en Chef
Hélène MARTELOT
(+228 90 49 27 88)
Rédacteurs
Joël YANCLO
Nicole ESSO
Vivien ATAKPABEM
Wilson LAWSON
Directeur Commercial
Eli DEKOU
(+228 92 10 93 53)
Correcteur
Michel Yao AYEVA
Graphiste
A.Koffivi. AMOUZOUKPE

UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE

La Commission

Département des Services Administratifs et Financiers

UEMOA

APPEL D'OFFRES OUVERT N°016/2026/AO/COM/UEMOA

Date de Publication de l'avis : Jeudi 21 mai 2026

Le présent appel d'offres ouvert a pour objet la réalisation des travaux de construction d'un poste de police frontalier à TOHOUN au TOGO dans le cadre du Projet d'Informatisation et d'Interconnexion des postes de police frontaliers (Projet 2i-PPF), phase I.

La Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine invite, par le présent appel d'offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leur offre sous pli fermé en vue de la réalisation des travaux de construction d'un poste de police frontalier à TOHOUN au TOGO dans le cadre du Projet d'Informatisation et d'Interconnexion des postes de police frontaliers (Projet 2i-PPF), phase I.

Les prestations sont regroupées en un seul lot.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les sociétés spécialisées dans le domaine et ayant les capacités techniques requises pour la réalisation des travaux de construction d'un poste de police frontalier à TOHOUN au TOGO dans le cadre du Projet d'Informatisation et d'Interconnexion des postes de police frontaliers (Projet 2i-PPF), phase I., objet du présent appel d'offres.

Le délai d'exécution des travaux est de cinq (05) mois.

Les soumissionnaires joindront à leur offre les documents ci-après :
- une quittance d'achat du dossier d'appel d'offres ;
- un document attestant que le soumissionnaire ne se trouve dans aucune des situations suivantes : faillite, suspension de paiement et établi conformément à la législation ou à la pratique nationale du pays de la société datant de moins de trois (03) mois ;
- une attestation originale ou certifiée conforme, justifiant que le soumissionnaire est à jour vis-à-vis du fisc jusqu'au dernier terme échu à la date de dépôt des offres ;
- une attestation originale ou certifiée conforme de la Sécurité Sociale prouvant que le soumissionnaire est à jour vis-à-vis de la législation du travail jusqu'au dernier trimestre échu à la date de dépôt des offres ;
- Une attestation d'inscription au registre du commerce conformément à la législation ou à la pratique nationale du soumissionnaire. ;
- Un agrément technique ou tout autre document délivré par les services compétents prouvant que l'entreprise est du domaine des Bâtiments et Travaux Publics.

6. Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès de la Commission de l'UEMOA à l'adresse ci-dessous :

La Commission de l'UEMOA,
380, Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO
01 B.P. 543 - OUAGADOUGOU 01 (Burkina Faso)
Département des Services Administratifs et Financiers

Personnes à contacter :

M. Brice SIB, Tel. *: +226 25 31 86 40 poste 88 71, Email : bsib@uemoa.int*
M. Talla NDIAYE, Tel. *: +226 25 31 86 40 poste 88 30, Email : tndiaye@uemoa.int*
M. Anselme SOME, Tel. *: +226 25 31 86 40 poste 86 85, Email : asome@uemoa.int*

7. Les entreprises intéressées par le présent avis pourront acquérir le dossier d'appel d'offres à **la Direction des Acquisitions et de la Comptabilité des Matières de la Commission de l'UEMOA, 380, Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO, à Ouagadougou, ou au Bureau de Représentation de la Commission à LOME contre paiement en espèces d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) Francs CFA.**

8. Les offres, rédigées en langue française, devront parvenir à **Monsieur le Président de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), 380 Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO, 01 B.P. 543 - OUAGADOUGOU 01**, Burkina Faso, **au plus tard le vendredi 03 juillet 2026 à 9 h 30, heure locale,** accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un million (1 000 000) FCFA.

L'attention des soumissionnaires est attirée sur le fait que les offres parvenues après l'expiration de ce délai ne sont pas recevables.

9. L'ouverture des offres aura lieu en séance publique, au siège de la Commission, à Ouagadougou, le même jour à partir de 10 H 00 mn, en présence des représentants des soumissionnaires porteurs de mandats ; ceux qui ne seront pas munis de mandats ne seront pas acceptés à la séance d'ouverture

10. La Commission de l'UEMOA se réserve le droit d'apporter toutes modifications au présent appel d'offres ou de ne donner aucune suite à tout ou partie dudit appel d'offres.

NB : Une visite des sites aura lieu le lundi 22 juin 2026, à partir de 10 heures. La personne à contacter est M. ADIKPIYI Kpatcha Tél : ++228 90 09 37 48
Les Entreprises sont invitées à fournir la version électronique de leur offre sur une clé USB

Pour le Commissaire chargé du Département
des Services Administratifs et Financiers
et par délégation,
Le Directeur de Cabinet,

Lassana FOFANA

380, Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO - 01 BP 543 Ouagadougou 01 Burkina Faso - Tél : (226) 25 31 88 73 à 76
Email : commission@uemoa.int - Site Internet : www.uemoa.int - facebook.com/UEMOAOfficielle - twitter.com/UEMOA_officiel - youtube.com/c/UEMOAOfficiel

Coopératives apicoles

Les apiculteurs de Sotouboua appelés à produire 18.240 litres de miel

L'Union préfectorale des coopératives apicoles de Sotouboua (UPCAS) a exhorté ses membres à redoubler d'efforts pour produire 18.240 litres de miel et 2.364 kg de cire la saison prochaine. Cet appel a été lancé durant son assemblée générale ordinaire, tenue le vendredi 19 juin à Adjengré, dans la commune Sotouboua 2.

Les participants ont dressé le bilan des activités de l'année écoulée tout en définissant des perspectives pour le développement de la filière apicole. Ils ont également adopté les rapports moral et financier des organes dirigeants. Il ressort que l'union a produit pour la saison passée, 9.120 litres de miel pour 1.182kg de cire. Les rapports mentionnent également des réunions de formation et de sensibilisation sur la collecte et le traitement des produits des ruches. L'établissement des cartes biométriques aux membres de l'union a été aussi évoqué. Les participants ont échangé sur les défis, notamment les difficultés de vente des produits, les problèmes de vol, d'incendie et de destruction des ruches. La mise en pratique des enseignements en apiculture a été recommandée pour y faire face. Il est aussi envisagé la création des parcs avec 10 000 plants de karité qui abriteront les ruches pour avoir des produits de ruches de qualité. Le 1er maire adjoint de la commune Sotouboua 2, Akata Atchozou Pamazinam a salué les apiculteurs pour leur courage et engagement à offrir aux populations ces denrées très précieuses que sont les produits de ruches. Il a souligné que l'atteinte des objectifs visés passera par le renforcement de la formation, la multiplication des ruches modernes, l'amélioration de la collecte et du conditionnement du miel. La sensibilisation des jeunes et des femmes à la pratique de l'apiculture a été également proposée. Le président de l'UPCAS, Ali Matchatom a exhorté ses pairs apiculteurs à se donner sans compter pour doubler les productions la saison prochaine. Il a promis de veiller à la mise en œuvre des recommandations pour faire de l'apiculture une activité génératrice de revenus durables. Le président a rappelé que l'apiculture contribue à l'amélioration des conditions de vie des producteurs, à la préservation de l'environnement et à la protection des ressources forestières. L'assise a rassemblé les responsables des coopératives d'apiculteurs, des producteurs de miel ainsi que plusieurs acteurs intervenants dans le secteur agricole et environnemental.

Avec ATOP/ BTP/MEK/ GMM

Coupe du Monde 2026 :

Résultats & Calendrier

mercredi 24 juin 2026				
Groupe L	Panama	0 : 1	Croatie	
Groupe K	Colombie	1 : 0	RD Congo	
Groupe B	Bosnie Herzeg.	3 : 1	Qatar	
Groupe B	Suisse	2 : 1	Canada	
jeudi 25 juin 2026				
Groupe C	Maroc	4 : 2	Haiti	
Groupe C	Ecosse	0 : 3	Brésil	
Groupe A	Rép. Tchèque	0 : 3	Mexique	
Groupe A	Afrique du Sud	1 : 0	Corée du Sud	
vendredi 26 juin 2026				
Groupe I	Norvège	21:00	France	
Groupe I	Sénégal	21:00	Irak	
Groupe H	Cap Vert	02:00*	Ar. Saoudite	
Groupe H	Uruguay	02:00*	Espagne	
Groupe G	Egypte	05:00*	Iran	
Groupe G	Nlle Zélande	05:00*	Belgique	
* match dans la nuit du 26 au 27				
samedi 27 juin 2026				
Groupe L	Croatie	23:00	Ghana	
Groupe L	Panama	23:00	Angleterre	
Groupe K	Colombie	01:30*	Portugal	
Groupe K	RD Congo	01:30*	Ouzbekistan	
Groupe J	Algérie	04:00*	Autriche	
Groupe J	Jordanie	04:00*	Argentine	

Assoli

Des femmes transformatrices de noix de karité renforcent leurs compétences à Soudou

Une formation de renforcement des capacités de 25 femmes transformatrices de noix de karité a eu lieu le vendredi 19 juin à Soudou, à 12 Km à l'Est de Bafilo (Commune Assoli 3).

A l'initiative du cabinet Tchabder consult et de l'Association des jeunes pour le développement économique et social (AJFDES-Togo), la formation s'est tenue du 15 au 19 juin en deux groupes. Elle a bénéficié de l'appui financier du Fonds national d'apprentissage, de formation et de perfectionnement professionnel (FNAFPP). La session a permis de renforcer les compétences des transformatrices de la préfecture d'Assoli afin de valoriser leurs produits dérivés du karité et d'accroitre leur autonomisation économique. Les participantes ont suivi des modules portant sur les techniques de transformation des noix de karité, les notions d'hygiène appliquées à la transformation, les techniques de commercialisation, de marketing et les notions de base de gestion de leurs micro-entreprises. Ces modules ont été développés par le directeur du Cabinet Tchabder Consult, Tchaloubo Abouderman appuyé par Mme Aradjo Tata Gisèle. Le maire de la commune Assoli 3, Assima Idrissou a salué les organisateurs et l'ensemble des partenaires pour le choix porté sur sa commune pour abriter cette formation. Il a invité le FNAFPP à multiplier les initiatives de renforcement de capacités dans les différents secteurs de la préfecture et a exhorté les bénéficiaires à mettre rigoureusement en pratique les connaissances acquises afin de booster leurs activités économiques. Le chef d'antenne du FNAFPP-Kara, Lochina Moussa Mahamadou a rassuré de la disponibilité du FNAFPP à continuer d'œuvrer aux côtés des organisations légalement installées sur le territoire national. Il a exhorté les femmes transformatrices à user d'une bonne pédagogie lors des travaux de suivi post-formation, afin que les attentes du cabinet Tchabder consult soient comblées. La formation s'est achevée par une remise des attestations de participation, suivie d'une visite guidée d'exposition des produits transformés, notamment l'huile et le savon de karité. La cérémonie de clôture a enregistré la présence de plusieurs personnalités, notamment la présidente de l'AJFDES, Ouro-Koura Aïssatou, et le directeur de l'ONG Tibi, Bah-Traoré Abdoul-Razak. Une visite des autorités à Som-Gaoudè, a permis de découvrir le nouveau moulin moderne offert aux femmes par le FNAFPP, à travers l'ONG AJFDES, servant à écraser les noix de karité.

Avec ATOP/SA/GMM/ KYA

Opportunités !!!

Chambres meublées, spacieuses et climatisées sises à Cotonou – Sikecodji - non loin de l'Etoile Rouge.

Meilleurs tarifs avec une bonne connexion internet.

Appeler le : (+229) 69 19 08 80 / 60 91 78 00 / 97 14 85 43.

MIAPO ROLOU D'MABOL

AU CŒUR DE LA FÊTE MONDIALE DU FOOT

PILS AWOOYO Spéciale Lager

650* FCFA BOUTEILLE

600* FCFA BOUTEILLE

600* FCFA BOUTEILLE

65 CL

BB LOMÉ S.A

*Prix de vente détail conseillé • *Abus dangereux pour la santé. A boire avec modération.

18+